

RAPPORT N° 03/4-71
au Conseil Municipal

OBJET

**ACQUISITION GRATUITE DE TERRAINS
POUR CREATION, ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT
DE VOIES PUBLIQUES**

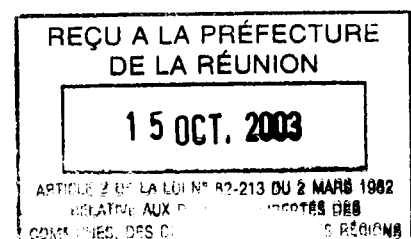
Conformément aux Articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10 % de la superficie de leur parcelle, l'emprise nécessaire à la création, à l'élargissement ou au redressement desdites voies.

Je vous demande donc :

- de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants concernant les parcelles mentionnées en annexe ;
- de me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant ;
- de m'autoriser également à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 03/4-71
du Conseil Municipal
en séance du mardi 30 septembre 2003

OBJET**ACQUISITION GRATUITE DE TERRAINS
POUR CREATION, ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT
DE VOIES PUBLIQUES****LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/4-71 présenté par le Maire, au nom de la Commission Cadre de Vie et Habitat ;

Sur l'avis favorable de ladite de la Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS****ARTICLE 1**

Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition de terrains -dans la limite de 10 % de leur superficie- faisant l'objet d'un permis de construire mentionnés en annexe et concernés par la création, l'élargissement ou le redressement de voies publiques, et à verser aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels les honoraires correspondants.

ARTICLE 2

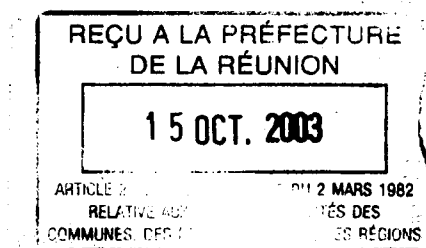
Dispense le Maire, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 8 OCT. 2003

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



**Acquisition gratuite de terrains
pour création, élargissement ou redressement
de voies publiques**

1/2

Références Cadastrales	Situations	Propriétaires
AH 186-257-258	11 Rue Maréchal Leclerc 97400 SAINT-DENIS	M. SAMOURGOMPOULLE Jean Bernard
AL 127	16 Rue Tourette 97400 SAINT-DENIS	SCI LL
AK 147	112 Rue de la République 97400 SAINT-DENIS	DIRECTION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
BD 754	4 bis Rue Marc Boyer 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. DENNEMONT Jean François
BL 148	15 bis Rue Jules Hermann 97490 SAINTE-CLOTILDE	CAT OI
BZ 1213	Chemin de l'Etat Major 97417 LA MONTAGNE	M. GOSSELIN Bruno
BZ 1268	Chemin du Colorado 97417 LA MONTAGNE	M. MAUNIER François
CD 907	21 Chemin du Ruisseau Blanc 97417 LA MONTAGNE	M. BREST Pierre
CE 834	Chemin des Fucrèas 97417 LA MONTAGNE	M. PONGERARD Jean Paul
CP 174	Chemin Macassis 97400 SAINT-DENIS	M. BEAULIEU Alain
DL 568	3 ter Allée Ave Maria 97400 SAINT-DENIS	EPSMR
DM 531	Rue des Camélias 97400 SAINT-DENIS	SIDR
DW 167	Chemin du Cap Bernard 97400 SAINT-DENIS	M. SOUMAGNE Guillaume et Melle BERNINI Françoise
EV 58	Chemin de la Comète 97400 SAINT-DENIS	Mme IBAR Mie Marlène
EV 205	84 Chemin de la Comète 97400 SAINT-DENIS	M. FONTAINE Patrice
EZ 79	4 Cité des Araucarias II 97400 SAINT-DENIS	M. FONTAINE Roland
HB 148	9 Route de Montgaillard 97400 SAINT-DENIS	ASSOCIATION FREDERIC LEVAVASSEUR
HI 81	162 Route de Bois-de-Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. CHANE-WING Alain Ulysse
HM 172	6 Rue des Quatre Vents 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. DUFOURG Pascal
HN 140	28 Chemin Bancoul 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme EL JANABI Nathalie
HN 230	23 Chemin Bancoul 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. HACHARD Daniel
HO 25	16 D Route des Ananas 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme PAUSE Noëlla Mie Christine
HO 378	49 bis Route des Ananas 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme HOARAU Roberte
HO 474	Chemin Léonel Boyer 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. CRESCENCE Joseph Edvin
HO 543	34 Chemin Léonel Boyer 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. DULIEU Eric

**Acquisition gratuite de terrains
pour création, élargissement ou redressement
de voies publiques**

2/2

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
IE 478	51 bis Chemin Bois Rouge Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. SOLE Thierry
IK 67	127 Chemin Bois Rouge Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. PANECHOU Vincent Bruno
IL 185	14 Chemin des Fougères Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. HOAREAU Axel
IL 238	12 Chemin de la Ferme Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme Veuve HOARAU Mireille
IN 34	3 Chemin des Coloquintes Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. BOYER Philippe

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du mardi 30 septembre 2003
et annexé à la Délibération n° 03/4-71

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

